



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 3 OCTOBRE 2013**

**SOMMAIRE**

Installation de deux conseillers municipaux.....	3
Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2013.....	4
Q1- Maintien ou suppression d'un poste d'adjoint .....	4
Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE.....	4
Q2- Election du (ou des) adjoint(s) au Maire.....	4
Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE.....	4
Q3- Mise à jour du tableau des indemnités de fonction versées au Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués et aux conseillers municipaux.....	7
Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE.....	7
Q4- Désignation du représentant de la commune aux Assemblées Générales et à l'Assemblée Spéciale de la S.O.L.O.R.E.M. ....	8
Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE.....	8



NOM-PRENOM	PRESENTS/ABSENTS	PROCURATION A :
1. GARCIA Laurent		
2.		
3. PINON Yves		
4. BOUGUERIOUNE Naïma		
5. FRESSE Marcel		
6. PARENT HECKLER Nathalie		
7. VERHULST Daniel		
8. ROY Sophie		
9. VAUTRIN Serge		
10. WIESER Laurence		
11. THOMAS André		
12. LECA Dominique		
13. NASSOY Jacqueline		
14. LIGIER Marie-Josèphe		
15. REICHHART Jean-Pierre		
16. CAILLET Jean		
17. MACHIN Christian		
18. TAGHITE Isabelle		
19. PICARD Nicole		
20. GIRARD Guilaine		
21. FERNANDES Catherine		
22. POIROT Coralie		
23. QRIBI Abdel-Karim		
24. CHRISMENT Carole		
25. HAYOTTE Denis		
26.		
27. GHISLAT Azize		
28. BAILLET BARDEAU Claudine		
29. BAUMANN Pierre		
30. GERARDOT Christophe		
31. EPHRITIKHINE Valérie		
32. DOUX Myriam		
33. LEJEUNE Michel	Absent	Christophe GERARDOT

**La séance, convoquée à 18 heures, est ouverte à 18 heures 02 sous la présidence de M. GARCIA, maire de Laxou.**

**M. le Maire.-** Je vous propose de démarrer nos travaux d'un conseil un peu particulier pour les raisons évidentes que vous connaissez.

Je vais vous lire en préambule tous les courriers que nous avons reçus et transmis à la famille suite au décès de Gilbert ANTOINE.

- Alain BOULANGER, maire de Fléville.
- Le député-maire de Tomblaine, Hervé FERON.
- Mme la députée Chaynesse KHIROUNI.
- L'ensemble du corps enseignant du groupe scolaire Emile Zola.

Pour faire part au conseil de leur profonde émotion suite au décès de Gilbert ANTOINE.

*(Une minute de silence est observée)...*

\*\*\*

*(Le maire procède à l'appel)...*

*(Le quorum est atteint)...*

**Nicole PICARD est désignée secrétaire de séance.**

**Installation de deux conseillers municipaux**

**M. le Maire.-** Mme Brigitte CHAUFURNIER nous rejoint suite au décès de Gilbert ANTOINE. Bienvenue, Brigitte au sein de ce conseil municipal. On aurait préféré t'accueillir dans d'autres circonstances. Des rumeurs les plus folles ont circulé sur le fait que tu sois là...

En parallèle, nous avons reçu la démission de M. Pierre HERTZ pour raisons professionnelles le 30 septembre, ce qui permet à M. Marc BORE de siéger. Ironie de l'histoire : le père de Marc BORE était candidat sur la liste de Gilbert ANTOINE en 1989. Cela ne s'invente pas. Bienvenue, Marc.

Nous pouvons considérer les deux conseillers municipaux installés.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2013**

**M. le Maire.-** Y a-t-il des remarques ? (Non)

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (3 non-participations)**

**Mme CHRISMENT, MM. GHISLAT et HAYOTTE ne prennent pas part au vote étant absents ce jour-là.**

**Q1- Maintien ou suppression d'un poste d'adjoint**

**Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE**

**M. le Maire.-** (*Lecture de la délibération*)...

Je propose à l'assemblée de maintenir le poste d'adjoint laissé vacant et d'opter pour une prise de rang du nouvel adjoint à élire au même rang qu'occupait Gilbert ANTOINE, c'est-à-dire en première position.

Sur cette délibération, avez-vous des remarques, suggestions, propositions ?

Y a-t-il des prises de parole ?

S'il n'y a pas de prise de parole, je vais vous proposer de passer formellement au vote sur cette délibération.

**La délibération est adoptée (2 votes contre Mme CHRISMENT et M. HAYOTTE et 7 abstentions MM. GERARDOT, GHISLAT, BAUMANN, LEJEUNE, Mmes EPHRITIKHINE, DOUX, BAILLET BARDEAU)**

**Q2- Election du (ou des) adjoint(s) au Maire.**

**Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE**

**M. le Maire.-** Nous venons de voter le fait que nous maintenons un poste de premier adjoint.

(*Lecture de la délibération*)...

Il s'agit de procéder ainsi à l'élection du premier adjoint avant de pourvoir le poste vacant. Il va de soi que les candidats sont issus du conseil municipal. Si un candidat adjoint est élu, nous devons pourvoir immédiatement suivant les mêmes modalités à son remplacement.

Il est proposé au conseil de procéder à l'élection du premier adjoint suivant les modalités de l'article L.2122-7 du C.G.C.T.

Donc, je vais faire appel à candidatures.

Y a-t-il des candidatures pour le poste de premier adjoint ?

Laurence WIESER.

André THOMAS.

Nous allons entamer les opérations de vote.

**M. THOMAS.-** J'ai une déclaration de candidature à faire, si vous permettez.

**M. le Maire.-** Allons-y !

**M. THOMAS.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, parce qu'humaniste et véritable centriste, et aussi bien sûr en raison de mes compétences, Gilbert m'avait fait rentrer dans ce conseil. Parce qu'aujourd'hui la force du destin fait que je lui succède au titre de doyen de cette assemblée, j'estime à ce moment solennel et particulier de la vie laxovienne malgré nos différences de personnalité et de compétences que c'est mon droit et mon devoir de poser ma candidature au poste d'adjoint avec la volonté de servir ma commune en toute sérénité.

Alors, si vous pensez comme moi, en votre âme et conscience, que j'ai toute capacité et légitimité à remplir cette fonction, avec dignité, je vous remercie, chers collègues de m'accorder vos suffrages.

**M. le Maire.-** Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? (Non)

Nous allons passer aux opérations de vote.

**M. PINON et M. BAUMANN sont désignés comme scrutateurs.**

**Mme CHRISMENT.-** C'est une obligation de passer dans l'isoloir.

**M. le Maire.-** Non, j'ai vu à la communauté urbaine que c'était mis à la disposition de chacun pour ceux qui veulent en bénéficier. Chacun est libre de s'y rendre.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret)...*

**RESULTAT DU VOTE**

**33 bulletins de vote**

**Mme Laurence WIESER : 18**

**M. André THOMAS : 7**

**Bulletins blancs : 8**

**La majorité absolue étant 17, Laurence WIESER est élue 1<sup>ère</sup> adjointe.**

**Mme CHRISMENT.-** Monsieur le Maire, je souhaiterais savoir ce que deviennent les bulletins.

**M. le Maire.-** Ils seront conservés à la direction générale.

**Mme CHRISMENT.-** Comme les autres votes ou sont-ils envoyés à la préfecture, ou sont-ils déchirés après ?

**Mme MULLER.-** Ils sont conservés ; on ne les déchire pas.

**Mme CHRISMENT.-** Dans les archives municipales ?

**Mme MULLER.-** On a demandé à la préfecture s'il fallait les envoyer ou les conserver. On aura la réponse demain.

**Mme CHRISMENT.-** Merci.

**M. le Maire.-** Nous allons pourvoir le poste du 9<sup>ème</sup> adjoint. Je vais faire un appel à candidature comme précédemment.

Christian MACHIN.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

**M. THOMAS.-** Je suis candidat.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret)...*

**RESULTAT DU VOTE**

**33 bulletins de vote**

**M. Christian MACHIN : 17**

**M. André THOMAS : 10**

**Bulletins blancs : 6**

**La majorité absolue étant 17, Christian MACHIN est élu 9<sup>ème</sup> adjoint.**

**Mme WIESER.-** Je voulais vous remercier de la confiance que vous me faites et je suis fière de l'honneur que vous me faites. Aujourd'hui, j'ai une pensée particulière évidemment pour Gilbert et surtout pour l'homme politique bienveillant qu'il était.

**M. le Maire.-** Merci pour cet hommage simple et sincère.

**M. MACHIN.-** Je suis ému. Je pense aussi à Gilbert parce que j'ai eu l'honneur de le côtoyer très longtemps. C'était une chance de le fréquenter et de le voir en commission. C'était un exemple. En plus, il était pédagogue, il était patient, il apprenait à l'autre.

C'est vrai que Laurence et moi on a pas mal travaillé avec lui et on est fier d'être à ce niveau-là. On pense beaucoup à lui. Je ferai le maximum que je peux faire pour la ville et aussi en la mémoire de Gilbert.

**M. le Maire.-** Merci pour ton intervention.

**M. THOMAS.-** Je voudrais remercier celles et ceux qui ont voté pour moi. C'était dans la sérénité. C'était pour tenter d'apporter autre chose. Ma foi, je félicite les élus. Je continuerai à œuvrer pour la ville de Laxou. Je ne sais pas encore si je serai là ou là-bas, je déciderai cela la prochaine fois.

**M. le Maire.-** Merci.

**Q3- Mise à jour du tableau des indemnités de fonction versées au Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués et aux conseillers municipaux**  
**Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE**

**M. le Maire.-** Avez-vous des remarques ?

**M. GERARDOT.-** Si nous sommes favorables sur cette délibération, je voudrais profiter pour remercier M. THOMAS de la présentation de sa candidature puisque lui seul a souhaité le faire puisque les candidatures étaient bien organisées dans votre majorité. Nous avons du respect pour sa présentation et à son idée d'apaisement puisque, je crois, c'était ce qui l'animait.

En conclusion, je constate ce soir à la veille du mandat que vous avez mené qu'une fois de plus votre majorité est morcelée en quatre groupes, donc trois groupes presque dans l'opposition puisqu'il y avait deux candidats pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint.

A la veille des élections, nous appelons à retrouver de la sérénité car Laxou a été pris en otage pendant six ans dans une situation conflictuelle permanente,

résultat de votre mandat puisque vous êtes le maire de la division, du morcellement et visiblement pas du rassemblement, et ceci en est l'expression une fois de plus ce soir. Donc, nous porterons demain un projet ambitieux dans la sérénité pour enfin cultiver le rassemblement et en tout cas dans la différence respectée.

Je vous remercie.

**M. le Maire.-** Y a-t-il d'autres interventions ?

**M. QRIBI.-** Il y a une « cassure » dans la majorité ? Cela reflète la démocratie au sein de l'équipe et la liberté de pensée de chacun de se présenter comme il veut ! On n'impose pas à chacun comment il doit faire et agir. On n'est pas dans une dictature et une politique bananière en imposant à chacun ce qu'il faut faire. C'était ce que je voulais dire.

**M. le Maire.-** Y a-t-il d'autres interventions ? (Non)

Monsieur GERARDOT, je suis écœuré de votre déclaration sur le cadavre de Gilbert ANTOINE. C'est indigne. Puisque vous parlez de cassure dans la majorité, je vais juste relire ce qu'un membre de votre groupe qui a pris son indépendance disait dans sa conclusion vous qui vous targuez d'être un grand défenseur d'humanisme : « Malgré les pressions que j'ai pu recevoir à l'annonce de la décision de quitter le groupe Laxou Avenir, je reste fermement attachée à ma fonction de conseillère municipale »

**M. GERARDOT.-** C'est honteux à l'égard de la mémoire de M. ANTOINE pour lequel j'avais beaucoup de respect.

**M. le Maire.-** Tu n'as pas la parole.

**M. GERARDOT.-** Vos propos sont honteux, Monsieur le Maire.

**M. le Maire.-** Tu n'as pas la parole. Les tiens l'étaient plus.

Je mets aux voix.

#### **La délibération est adoptée à l'unanimité**

**Q4- Désignation du représentant de la commune aux Assemblées Générales et à l'Assemblée Spéciale de la S.O.L.O.R.E.M.**

**M. le Maire.-** *(Lecture de la délibération)...*

Malgré cela, Monsieur GERARDOT, j'ai envie de vous proposer d'être le représentant de la commune à la S.O.L.O.R.E.M.

**M. GERARDOT.-** Certainement pas, Monsieur.

**M. le Maire.-** Le conseil municipal prend acte.

**M. GERARDOT.-** Je ne souhaite pas être associé à votre majorité.

**M. le Maire.-** Vous ne souhaitez pas être associé, nous en prenons bonne note.

Je fais un appel de candidature. Jean-Pierre REICHHART pour la majorité.

Y a-t-il d'autres candidatures ? (Non)

Quelqu'un souhaite-t-il le vote à bulletin secret ?

**Mme CHRISMENT.-** Oui.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret)...*

#### **RESULTAT DU VOTE**

##### **33 bulletins de vote**

**Jean-Pierre REICHHART : 20**

**André THOMAS : 1**

**Bulletins blancs : 12**

**La majorité absolue étant 17, Jean-Pierre REICHHART est élu.**

**M. le Maire.-** Il en est ainsi décidé. Jean-Pierre REICHHART représentera la commune aux assemblées générales et à l'assemblée générale spéciale de la S.O.L.O.R.E.M.

Merci de votre présence pour ce conseil un peu particulier, un peu douloureux et un peu émouvant.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 15 octobre 2013 à 18 heures.

Bonne soirée.

**La séance est levée à 18 heures 53.**